

Suivant les propositions anglo-américaines concernant un règlement négocié en Rhodésie, les Nations Unies seraient appelées à jouer un plus grand rôle dans le rapprochement des parties et dans l'organisation d'un régime de transition devant amener le respect de la règle de la majorité dans un climat de paix. D'autre part, la résolution 385 du Conseil de sécurité a permis aux cinq membres occidentaux du Conseil (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne) d'aller de l'avant dans leur projet visant à libérer la Namibie par la tenue d'élections libres sous la surveillance de l'ONU. Ces efforts se poursuivaient toujours à la fin de l'année.

Quelques progrès modestes ont été réalisés dans le domaine du contrôle des armements, et la session extraordinaire sur le désarmement prévue pour 1978 est censée imprimer un élan nouveau à la recherche des moyens de stopper la course aux armements et d'amorcer la phase du désarmement.

La question des droits de la personne fut, en 1977, au premier plan des préoccupations de l'ONU, les deux principaux obstacles auxquels l'Organisation s'est heurtée dans ce domaine étant la difficulté de s'entendre sur la façon d'aborder cette question délicate et la susceptibilité des États membres quant au principe de leur souveraineté nationale. Néanmoins, le Canada et d'autres pays ont fait valoir qu'il était juste que la communauté internationale se préoccupe des droits de la personne et ont affirmé qu'ils continueraient de lutter pour que l'ONU soit mieux en mesure de protéger ces droits dans le monde entier.

En 1977, l'ONU a accueilli dans ses rangs Djibouti et le Vietnam, portant ainsi à 149 le nombre de ses membres.

Le 1<sup>er</sup> janvier a marqué le début du quatrième mandat du Canada (mandat de deux ans) au Conseil de sécurité. Des 73 réunions tenues durant l'année, 48 ont été consacrées aux questions africaines, les autres ayant porté surtout sur le Moyen-Orient et Chypre. Selon une pratique devenue courante au Conseil de

sécurité, la plupart des débats ont pris fin sur des résolutions formulées de façon à prévenir les votes négatifs. Cependant, le Canada et les quatre autres membres occidentaux du Conseil se sont prononcés contre trois projets africains de résolution demandant que des mesures soient prises contre l'Afrique du Sud, parce que ces projets étaient formulés en des termes auxquels ils ne pouvaient souscrire. Un accord est intervenu plus tard sur une résolution condamnant en des termes plus acceptables l'*apartheid* pratiqué en Afrique du Sud, et sur la résolution décrétant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à ce pays.

## Afrique australe

L'année 1977 a vu évoluer considérablement la situation en ce qui concerne l'Afrique australe.

Le 4 novembre, le Conseil de sécurité adoptait à l'unanimité une résolution décrétant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, par suite de l'accroissement de la répression dans ce pays et de la mort en prison de Steve Biko, dirigeant noir respecté. C'était la première fois que le Conseil appliquait contre un État membre les dispositions du chapitre VII de la Charte. En sa qualité de membre du Conseil, le Canada a fortement appuyé cette mesure qu'il applique déjà depuis 1963, année où le Conseil de sécurité s'était borné à recommander la cessation des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

En collaboration avec les quatre autres membres occidentaux du Conseil de sécurité, le Canada s'est aussi appliqué à faire progresser la cause de l'indépendance de la Namibie selon les conditions d'un règlement internationalement acceptable énoncées dans la résolution 385 du Conseil. Les cinq pays ont à maintes reprises engagé avec l'Afrique du Sud et l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) des consultations approfondies qui, au début, ont fort bien progressé. Certaines des questions les plus litigieuses n'étaient toutefois pas réglées à la fin de 1977, et la recherche d'une entente se poursuit en 1978.

En 1977, la situation en Afrique australe a fait l'objet de deux conférences spéciales de l'ONU: la Conférence internationale pour le soutien aux peuples du Zimbabwe (Rhodésie) et de Namibie, tenue en mai à Maputo (Mozambique), et la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*, qui s'est déroulée